



ARTOIS MANUTENTION
Zone d'activité du pilastre
62232 VENDIN LES BETHUNE
SAS au capital de 10000€
Siret : 51467083500032 RCS ARRAS

VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL SERVANT AU LEVAGE

- ENGIN DE CHANTIER -

Textes réglementaires : Arrêté du 5 mars 1993 et 1^{er} mars 2004

► IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT

- Propriétaire : COQUART
- Adresse : Rue Wathieumetz
- 62130 SAINT MICHEL SUR TERNOISE

► CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉQUIPEMENT

- Engin : Mini pelle à chenilles n° 569
- Marque : EUROCOMACH
- Type : ES 400
- N° de série : NS 3520235
- Date de première mise en service : 2000
- Marquage CE : oui
- Accessoires et équipements : flèche monobloc + godet
- Stabilisateurs : non lame : oui
- Cabine ROPS/FOPS : ROPS
- Pour les engins équipés levage : / Capacité nominale : /

► INTERVENTION

- Date d'intervention : 16/10/2020
- Lieu d'intervention : SAINT MICHEL SUR TERNOISE

► NATURE DE LA VÉRIFICATION

- Périodique : annuelle
- Compteur horaire : 3 548 heures
- Prochaine vérification avant le : 16/10/2021

► PRÉSENTATION DES DOCUMENTS ACCOMPAGNANTS L'ENGIN

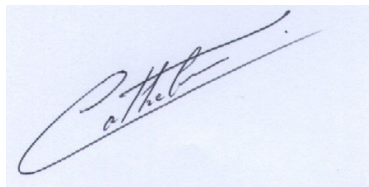
-Certificat ou déclaration de conformité :	☐ Oui ☐ Non	-Notice d'instruction :	☐ Oui ☐ Non
-Rapport de première mise en service :	☐ Oui ☐ Non	-Dernier rapport de vérification	☒ Oui ☐ Non

► **OBSERVATIONS**

Pare brise non conforme
Accoudoir endommagé
Carreau de portière non conforme
Le klaxon ne fonctionne pas (à réparer avant utilisation)
Poignée de portière endommagée
Les essuie-glaces avant et arrière ne fonctionnent pas
Jeu dans la biellette godet
Jeu dans le pivot pied de flèche

Les essais et examens réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'autres anomalies.

Le vérificateur (nom et signature) :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Cathel', is written over a light blue rectangular background.

LE PROCÈS VERBAL EST DÉLIVRÉ EN ADÉQUATION AVEC LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

► **OBJET DE LA VÉRIFICATION** (les numéros des articles correspondent à l'arrêté du 1 mars 2004)

		C	NC	SO
1	DOCUMENTATION			
1.1	Plaque d'identification constructeur (art.9)	X		
1.2	Plaque des charges (art.9)			X
1.3	Consignes de sécurité (art.3)	X		
2	STRUCTURES			
2.1	Mécanosoudure et boulonnerie	X		
2.2	Articulations et barre de verrouillage	X		
2.3	Vérin(s) direction			X
2.4	Vérin(s) de stabilisation	X		
2.5	Vérin (s) de blocage de pont			X
2.6	stabilisateur et patins			X
2.7	Lame et poutre de stabilisation			X
2.8	Bâti de flèche	X		
2.9	Benne - tablier	X		
2.10	Points d'arrimage et de levage			X
2.11	Fixation contre poids	X		
2.12	État de propreté	X		
3	TRAIN PORTEUR			
3.1	Pneumatiques			X
3.2	Jantes			X
3.3	Chaînes - patins - galets - roues folles - barbotins	X		
3.4	Tension de chenille	X		
3.5	Cylindre, bille			X
4	TRANSMISSION			
4.1	Ponts - différentiel			X
4.2	Freins			X
4.3	Liaisons - raccords hydrauliques et pneumatiques	X		
5	ÉQUIPEMENT			
5.1	Mécanosoudure et boulonnerie	X		
5.2	Articulations, axes, bagues		X	
5.3	Vérin(s) d'équipement	X		
5.4	Liaisons - raccords hydrauliques	X		
5.5	Outil(s) (lame, godet, benne, etc.)	X		
5.6	Fixation de l'outil	X		
5.7	Fins de courses	X		

		C	NC	SO
6	CHÂSSIS TOURELLE			
6.1	Couronne d'orientation	X		
6.2	Freins de rotation	X		
6.3	Immobilisation tourelle	X		
6.4	Garde corps			X
7	GROUPE DE PUISSANCE			
7.1	Protections (capotages)		X	
7.2	Protections parties tournantes	X		
7.3	Isolations phoniques	X		
7.4	Échappement	X		
7.5	Batterie(s)	X		
7.6	Coupe-batterie	X		
8	POSTE DE CONDUITE			
8.1	Moyens d'accès, marchepieds	X		
8.2	Cabine, arceau de sécurité, canopy		X	
8.3	Toit de protection			X
8.4	Tableau de bord		X	
8.5	Identification commande : pictogrammes	X		
8.6	Commandes : état général, retour au neutre, correspondance des mouvements	X		
8.7	Dispositif de sécurité démarrage	X		
8.8	Commande de direction	X		
8.9	Direction de secours			X
8.10	Freins de service			X
8.11	Freins de parking			X
8.12	Arrêt(s) moteur	X		
8.13	Siège et fixations	X		
8.14	Ceinture de sécurité	X		
8.15	Rétroviseur(s)			X
8.16	Essuie-glace / lave-glace		X	
8.17	Éclairage routier et de travail	X		
8.18	Avertisseur sonore		X	
8.19	Avertisseur de recul			X
8.20	Gyrophare	X		
8.21	Extincteurs	X		

C : Conforme - NC : Non conforme - SO : Sans objet

VÉRIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES SI L'APPAREIL EFFECTUE DU LEVAGE

		C	NC	SO
9	CLAPETS DE SÉCURITÉ			
9.1	Dispositif sur vérin(s) de flèche			X
9.2	Dispositif sur vérin de bras intermédiaire			X
9.3	Dispositif sur vérins de balancier			X
9.4	Dispositif sur vérins de stabilisateur avant			X
9.5	Dispositif sur vérins de stabilisateur arrière			X
10	CROCHET DE LEVAGE			
10.1	Bon état général			X
10.2	Linguet			X
11	LIMITEUR OU INDICATEUR DE SURCHARGE			
11.1	Avertisseur sonore ou visuel			X
12	CONSIGNES DE SÉCURITÉ			
12.1	Présentes, lisibles			X
12.2	Plaques des charges			X
13	DISPOSITIF D'ARRÊT ET DE MAINTIEN DE CHARGE			
	Charge utilisée : / Portée mesurée : / Durée de l'essai : /			
13.1	Glissement de la charge : /			X

C : Conforme - NC : Non conforme - SO : Sans objet

VÉRIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES VÉHICULES SUR PISTE (RGIE)

Décret n° 84-547 du 13 février 1984

		C	NC	SO
14	FREINAGE			
14.1	Freins de secours - Véhicules > 3,5 t. et vitesse > 7 km/h			X
14.2	Remorque > 2 t (si vitesse > 7 km/h) - Frein de service, frein de parking et dispositif automatique de freinage en cas de rupture d'attelage			X
14.3	Remorque ≤ 2 t. (si vitesse > 7 km/h) - Dispositif d'immobilisation à l'arrêt et attache de secours			X
14.4	L'une au moins des réserves d'énergie de fluides ou des réserves de fluides mis en œuvre dans les systèmes de freinage des véhicules ne doit pas pouvoir servir à d'autres fins.			X
14.5	Prise de pression sur chaque circuit de freinage			X
15	DIRECTION			
15.1	Direction de secours (avant /arrière)			X
16	AUTRES			
16.1	Compteur de vitesse si vitesse > 15 km/h			X
16.2	Présence d'une cabine anti retournement : ROPS			X
16.3	Présence d'une protection contre les chutes d'objets : FOPS			X
16.4	Dispositif de sécurité empêchant la mise en mouvement involontaire du véhicule au cours du démarrage du moteur			X
16.5	Signal optique ou acoustique défaillance fluides freinage			X
16.6	Signal optique ou acoustique échauffement fluide convertisseur			X
16.7	ceinture de sécurité obligatoire : véhicules équipés ROPS et tombereau équipé d'une benne dont l'avancée au-dessus de la cabine constitue une FOPS			X